

Compte-rendu du Comité de quartier Centre

Mercredi 4 octobre 2023

Tramway T7

Madame le Maire a fait un point sur les travaux préparatoires pour le prolongement de la ligne de tramway T7 en centre-ville et sur la Nationale 7. Des retards importants ont été pris dans les travaux des concessionnaires qui ont commencé au début de l'été en centre-ville. Ceux-ci auraient dû être terminés avant les vacances de la Toussaint, mais la fin des travaux en centre-ville est maintenant fixée au 24 novembre. Du côté de la N7, le comblement des souterrains (voitures et piétons) a aussi pris du retard suite à la découverte d'amiante. La Ville ne possède toujours pas de calendrier concernant la fermeture de ces souterrains, mais fait preuve de la plus grande vigilance s'agissant du passage piéton souterrain situé au niveau de l'Observatoire.

Les élus et les services municipaux continuent d'avoir la plus grande vigilance à ce sujet et d'exercer une certaine pression auprès d'Île-de-France Mobilités pour que les engagements pris soient respectés, pour assurer la sécurité de tous lors des phases de travaux, ou encore pour que les travaux sur le site de l'hôpital puissent continuer sans contraintes.

Les habitants sont appelés à participer à l'enquête publique environnementale du 2 octobre au 6 novembre pour exprimer leur avis. Le dossier est consultable au service urbanisme et en ligne (+ d'infos sur juvisy.fr). Il est également possible pour les Juvisiens d'envoyer leurs contributions au cabinet de Madame le Maire qui se chargera de les transmettre au commissaire enquêteur.

Il a été rappelé que les habitants ont la possibilité d'écrire à lemaire@mairie-juvisy.fr pour poser toutes les questions qu'ils souhaitent à ce sujet.

- L'accès au parking du Maréchal Leclerc (signalisation) doit être revu. Ces remarques seront remontées à IDFM.
- Station Observatoire : proposition de faire une réunion publique spécifique sur ce sujet pour répondre aux diverses interrogations (circulation N7 pendant les travaux, ouverture de la station, sécurité...).
- Le périmètre du marché extérieur a été revu. Il doit être réduit et passer à 79 emplacements du fait des futures emprises travaux en centre-ville. Par la même occasion, un règlement intérieur a été instauré ainsi qu'une carte pour les commerçants.
- Proposition de faire une réunion spécifique sur la rue Piver pendant et après les travaux du T7.

Circulation / stationnement

- **Rue Piver** : vitesses automobiles. Certains riverains demandent s'il est possible de mettre la rue en sens unique ou de mettre des ralentisseurs pour réduire les vitesses. Les rues à sens

unique ont tendance à favoriser les accélérations des automobilistes. Quant aux chicanes, celles-ci ne peuvent pas être implantées n'importe où, notamment en raison du passage des bus et de l'inclinaison de la rue.

- **Rue des Gaulois** : circulation aux heures de pointe et au-delà est rendue difficile aux abords de la gare et de la rue des Gaulois du fait de la circulation importante mais aussi des stationnements anarchiques à proximité du parvis. La police municipale procède à des contrôles tous les jours, mais ne peut pas être en permanence à cet emplacement faute de moyens. Possibilité néanmoins d'engager des actions ponctuelles de contrôles en lien avec les polices municipales de Viry-Châtillon et de Savigny-sur-Orge grâce aux conventions de partenariat conclues entre les trois villes.
- Pour lutter contre les vitesses excessives, il est rappelé que la police municipale peut procéder ponctuellement à des opérations de contrôle. Néanmoins, les radars fixes ne sont pas autorisés dans les voies communales.
- **Circulation importante rue Vercingétorix, Montenard, autour de l'école Saint-Exupéry** : plusieurs pistes sont envisagées pour tenter de réduire ce problème, une réflexion va être menée en lien avec l'inspecteur pour envisager autrement les entrées et sorties d'école, pourquoi pas les échelonner ; voir si besoin de supprimer certains emplacements de stationnement. La police municipale sera également présente pour pacifier ces créneaux.
- **Plan Vélo** : Madame le Maire rappelle qu'un plan vélo intercommunal est en cours d'élaboration à l'échelle des 24 communes de l'EPT. Au printemps 2022, un atelier avait été organisé avec le cabinet d'étude mandaté par l'EPT en présence d'habitants volontaires pour contribuer à la réflexion autour du développement de pistes cyclables qui relient les différentes communes. Pour l'heure, le cabinet continue ses études avec les autres villes du territoire. En matière de circulations douces, la Ville soutient également le projet de navette fluviale.
- **Avenue Kléber** : souvent emprunté en sens inverse. Le stop du croisement de l'avenue de la République n'est que trop rarement respecté, alors même que de nombreux collégiens empruntent cet axe. Voir pour renforcer la signalisation.

Divers

Souterrains piétons sous N7 : état d'insalubrité important malgré le passage des services municipaux pour les nettoyer. Des interventions sont déjà régulièrement organisées par les services municipaux alors qu'il appartient au Département de le faire.

Pompiers / police : les travaux en centre-ville et les difficultés de circulation ne remettent aucunement en cause la présence des services publics tels que les pompiers et le commissariat. Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) envisage d'ailleurs d'agrandir la caserne de Juvisy.

Vidéo-protection : 3^{ème} phase du plan de déploiement de la vidéo-protection à Juvisy en cours à la Préfecture. En parallèle, la Ville a entamé des démarches pour que les policiers municipaux puissent

avoir accès aux vidéos du Centre de Supervision Urbain, situé à Athis-Mons et géré par l'Établissement Public Territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre.

Pont de la Première Armée Française : il est rappelé qu'une concertation avait été lancée par le Département de l'Essonne auprès des habitants pour s'exprimer sur l'avenir du pont qui relie Juvisy à Draveil. C'est l'option de l'encorbellement du pont qui a été retenue. Les études ont été lancées, les travaux devraient commencer fin 2024.

Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : l'EPT est toujours en train de recueillir les recommandations des 24 villes du territoire pour élaborer le PLUI. Entre temps, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été présenté et adopté au Conseil municipal du 15 mars 2023. Il s'agit d'un premier document cadre qui définit les grandes orientations en matière d'urbanisme.

Centre Hoche / emprises SNCF : rassemblements, deals, la police municipale intervient régulièrement. La parcelle qui appartient à la SNCF nécessite un entretien important, car de nombreux végétaux empiètent sur le trottoir. La Ville va relancer la SNCF et intervenir pour dégager les végétaux qui gênent. Concernant les bâtiments vides du centre Hoche précédemment occupés par l'IUT, ceux-ci ont été proposés à des promoteurs. À l'heure actuelle, un promoteur a remporté le marché, mais n'arrive pas encore à commercialiser les locaux pour en faire des logements.

Garage illégal rue du Docteur Vinot : Madame le Maire rappelle que le garage avait été temporairement fermé par la Préfecture suite aux actions communes de la police municipale et de la police nationale. Depuis, une nouvelle procédure est en cours et est en dans les mains des services de la Préfecture puisque les garages sont des activités réglementées par les services de l'État.

Écoulement d'eau avenue Raspail : il s'agit de résurgences de source et non pas d'une fuite d'eau potable.